

## Lettre de mission

### Président

Monsieur Alain GARRIGOU  
Vice-président en charge de la Qualité de vie  
et santé au travail

**Objet :** Lettre de mission

Bordeaux, le 20 avril 2022

**Réf :** DL/CB/AO/2022-023

Monsieur le Vice-président,

**Affaire suivie par :**

Annabelle Ouvrard  
Directrice de cabinet

[annabelle.ouvrard@u-bordeaux.fr](mailto:annabelle.ouvrard@u-bordeaux.fr)

Christelle Bellenger  
Directrice de la planification  
stratégique

Pôle Pilotage et aide à la  
stratégie

[christelle.bellenger@u-bordeaux.fr](mailto:christelle.bellenger@u-bordeaux.fr)

Lors de ce mandat, nous entendons relever ensemble un double défi : poursuivre et concrétiser les grandes orientations stratégiques de l'université de Bordeaux, en cohérence avec nos missions, et créer les conditions de justes équilibres tout en veillant à l'appropriation par l'ensemble des personnels et des étudiants d'objectifs et méthodes partagés. Nous avons ainsi l'ambition de renforcer la cohésion au sein même de l'université, condition pour que l'université de Bordeaux joue pleinement son rôle dans la société.

Dans ce contexte, la mission que j'ai le plaisir de vous confier est celle de vice-président en charge de la Qualité de vie et de la santé au travail au sein de l'université de Bordeaux. Cette lettre a pour objectif de vous présenter le cadre de cette mission, les actions à mener dans les premiers mois de ce mandat et les modalités de travail. Une feuille de route établie d'ici la rentrée de septembre permettra d'installer votre mission sur la durée du mandat.

### Cadre de la mission

Le vice-président en charge de la Qualité de vie et de la santé au travail est l'interlocuteur premier de l'équipe du président sur l'objectif de favoriser le bien-être au travail au sein de la communauté universitaire, plus particulièrement les personnels en mettant au premier plan la culture du service rendu, l'évaluation de la charge de travail, toutes démarches de simplification, l'adaptation des environnements et des outils de travail, etc.

Les axes forts annoncés et qui devront être mis en œuvre pendant le mandat doivent contribuer à la mise en œuvre de la feuille d'une action transformante autour des enjeux de simplification, de qualité et qualité de vie au travail (QVT) » en lien avec les vice-présidents du Conseil d'administration, Ressources humaines, Numérique, Patrimoine immobilier et Transitions environnementales et sociétales.

Il s'agit en particulier de :

- Contribuer à concevoir des environnements de travail « capacitants » c'est à dire concevoir des environnements de travail au sein desquels les personnels seront en capacité de construire et préserver leur santé, développer leurs compétences et réaliser un travail de qualité, que ce soit au niveau individuel ou bien collectif ;

### Adresse postale

Université de Bordeaux  
351 cours de la Libération  
33405 Talence cedex  
[www.u-bordeaux.fr](http://www.u-bordeaux.fr)

- Organiser et suivre une prise en compte intégrée de la qualité de vie et de la santé au travail dès les premières phases des projets structurants portés par l'université (immobilier, organisationnels ou bien technologiques (développement d'outils ou d'application informatiques), ou bien en lien avec les enjeux de transition). Il va alors s'agir de développer des pratiques participatives et « bottom-up » 1) de diagnostic de situations identifiées comme problématiques, 2) de conception des espaces, des organisations, des outils y compris numériques de travail ;
- Encourager et appuyer les initiatives portées par des membres des communautés universitaires qui visent à développer et partager la qualité de vie et la santé au travail ;
- Contribuer à renforcer le rôle des services et acteurs impliqués dans les projets ayant de forts enjeux de QVT : services Santé au travail, Prévention des risques et gestion des déchets dangereux, pôle Ressources humaines et développement social (RHDS), direction de l'Amélioration continue (DAC), Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT, futures Formations spécialisées en matière de santé sécurité et des conditions de travail), Comité technique (CT, futur comité social d'administration – CSA), assistants de prévention, médiateur, mission Handicap, etc.

Dans ce cadre et dans une dynamique collaborative, vous définirez un projet politique autour des enjeux ci-dessus, en cohérence avec la stratégie de l'établissement et le programme que j'ai présenté pour le mandat.

Vous proposerez un système de pilotage, d'animation et de communication avec l'administration, les composantes, les organisations syndicales, les partenaires, le cas échéant.

Tout au long de votre mission, dans le respect des textes réglementaires, des contraintes et des opportunités internes, vous inspirant des recommandations formulées par les différents audits et évaluations de l'établissement, vous veillerez à ce que les intérêts de l'université soient respectés en portant les valeurs de l'établissement.

### **Instances de gouvernance**

Vous participez au CHSCT / aux futures Formations spécialisées en matière de santé sécurité et des conditions de travail, et au conseil de l'action sociale.

Vous êtes membre du Bureau de l'université et vous pouvez être invité à participer au comité de direction (CODIR), au comité de direction exécutif ou au comité de direction élargi.

En fonction de l'ordre du jour vous êtes invité à participer aux instances de l'université : Conseil d'administration (CA), Conseil académique (CAC), Comité technique (CT, futur comité social d'administration - CSA), Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT, futures Formations spécialisées en matière de santé sécurité et des conditions de travail, etc.)

### **Représentation**

Dans le cadre de votre mission, vous assurerez un rôle de représentation de l'établissement auprès des réseaux nationaux et internationaux ou des partenaires en lien avec votre mission, cette représentation fera l'objet d'un courrier de désignation. Vous partagerez les éléments discutés avec l'équipe politique et veillerez à la préparation et au suivi politique des dossiers et questions qui y sont présentés.

### **Actions prioritaires**

Parmi les premières actions à mener, les sujets spécifiques sur lesquels je vous demande de porter votre attention sont les suivants :

- Proposer un programme annuel de prévention prenant en compte les orientations stratégiques ministérielles en matière de prévention des risques professionnels en renforçant le rôle des services de la médecine de prévention et HSE ; développant des démarches participatives d'évaluation des risques ; prenant en compte dans la prévention des risques professionnels, et en lien avec la chargé de mission Parité égalité diversité, les situations de violence, de discrimination, de harcèlement et agissements sexistes, tout comme avec le chargé de mission Handicap ;
- Structurer une méthodologie de prise en compte des enjeux de qualité de vie et santé au travail dans la conduite de projets immobiliers, organisationnels, technologiques ou portant sur la formation des personnels ;
- Animer les échanges sur les questions de QVT et santé au travail dans le cadre du dialogue social ainsi qu'au au sein des instances de l'université et en particulier le CSA et ses formations HSCT spécialisées de site ;
- Développer et rendre visible les dispositifs d'accompagnement des managers et des équipes au sein des structures (composantes et services administratifs) en mettant la dimension humaine au cœur des enjeux de changements et de transformation (observations terrain, intelligence collective, co-construction, ...), soutenant et développant de nouvelles formes d'accompagnement privilégiant la bienveillance, l'écoute, l'autonomie et l'entraide des acteurs.

#### **Modalités de soutien et interactions**

Le travail de la vice-présidence en charge de la qualité de vie et santé au travail s'effectue en collaboration étroite avec les pôles et directions de l'université.

Il s'appuiera sur les directeurs généraux des services adjoints ou directeurs qui sont en soutien au cadrage politique et garants de la mise en œuvre opérationnelle des différents projets ou programmes.

Il s'agira également de définir les modalités d'organisation, de communication et de travail avec les autres vice-présidents et vice présidentes, les chargés et chargées de mission, les structures de l'université.

Sachant pouvoir compter sur vous pour mener à bien ces missions et me tenir informé de manière régulière de vos avancées, je serai à votre écoute, pour guider le travail et la dynamique qui seront engagés.

Je vous prie de croire, monsieur le Vice-président, cher collègue, à l'assurance de ma confiance et de mes sentiments les meilleurs.

Dean LEWIS  
Président

